



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Conseil d'administration du 15 mars 2023

Délibération n° 153 autorisant l'adoption des offres promotionnelles

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Le Conseil d'administration du CROUS de Reims autorise la directrice générale à proposer :

- des offres promotionnelles et nouveautés pour l'activité restauration,
- un kit développement durable de 4 € HT comprenant un sac cabas, une gourde, des couverts en paille, et un sac isotherme. Ce kit sera proposé à la vente dès le 20 mars 2023 dans toutes les cafétérias.

Pour : UNANIMITÉ

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Reims, le 15 mars 2023

La Présidente du Conseil d'administration

Véronique PERDEREAU